

# DÉLIBÉRATIONS

N° 2019/085/7.1

Feuillet n° 092

Département de le DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes  
du Terrassonnais en Périgord  
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics  
58 Ave Jean Jaurès  
24120 TERRASSON-  
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil dix-neuf, le 18 septembre, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET.

**Date de convocation : 10 septembre 2019**

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	60
Présents	39
Votants :	42
Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0

## PRÉSENTS :

**Titulaires** : Dominique DURUY, Josiane LEVISKI, Gérard DEBET, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie SALVETAT, Guy COUPLET, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jacques MIGNOT, Catherine LUSTRISSY, Charles SOL, Daniel BOUTOT, Serge EYMARD, Philippe VIEILLEFOSSE, Laurent DELAGE, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Jean-Claude GUARISE, Bernard DURAND, Laurent MONTEIL, Michel LAPOUGE, Jean-Michel LAGORCE, Bernard BEAUDRY, Jean-Pierre JACQUINET, Roger LAROUQUIE, Claudine LIARSOU, Sabine MALARD, Francis VALADE, Jean-Luc BLANCHARD, Dominique BOUSQUET, Nicole RAVIDAT.

**Suppléants** : Patrick DELAUGEAS représente Camille GERAUD, Yves THOMASSON représente Dominique DURAND, Robert LEYMARIE représente Laurent PELLERIN.

## EXCUSÉS

**Titulaires** : Didier CLERJOUX, Gérard MERCIER, Jean-Marie CHANQUOI, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel LAGORSE, Nadine ÉLOI, Yves MOREAU, Roland MOULINIER, Pierre AUGUSTE, Isabelle COMBESCOT, Olivier ROUZIER, Claude SAUTIER, Serge PEDENON donne pouvoir à Serge EYMARD, Camille GERAUD, Régine ANGLARD, Jean BOUSQUET donne pouvoir à Bernard BEAUDRY, Coralie DAUBISSE, Florence DEBAT-BOUYSSOU, Pierre DELMON donne pouvoir à Roger LAROUQUIE, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Arlette VERDIER, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

**SECRÉTAIRE** : Mme Annie DELAGE

## OBJET : Admission en non-valeur : effacement de dettes

Vu l'état des produits irrécouvrables présenté par le comptable public suite à l'effacement des dettes du redevable,

Monsieur le Président propose l'admission en non-valeur le titre suivant concernant le transport scolaire :

Titre 54 Rôle 4 de l'exercice 2017	32,01€
<b>TOTAL</b>	<b>32,01€</b>

AR PREFECTURE

024-200041150-20190918-DE2019085-DE  
Regu le 19/09/2019

Cette somme est prévue en dépenses de fonctionnement sur le budget principal au compte 6542 (créances éteintes).

**Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :**

- **ACCEPTE** la proposition d'admission en non-valeur du titre ci-dessus référencé pour un montant de 32,01€ ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à faire, dire et signer toutes pièces se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,  
le 19/09/2019

Le Président,  
Dominique BOUSQUET



AR PREFECTURE
024-200041150-20190918-DE2019085-DE
Regu le 19/09/2019

